



PRÉAVIS MUNICIPAL NO 2026/10

DEMANDE DE CREDIT DE CHF 55'000.- POUR LA RENOVATION DE LA CUISINE DE LA GRANDE-SALLE

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. Introduction et contexte

Installée en 1994, la cuisine de la grande-salle est utilisée toute l'année à l'occasion des diverses manifestations (Jeunesse, Paysannes Vaudoises, marchés etc...), lors des conseils ainsi que les locations aux habitants et locataires externes du village.

Les installations datent et ne sont plus en état, il devient difficile d'exploiter la cuisine convenablement, le groupe froid peine à refroidir, compte tenu de nouvelles normes sur les gaz frigorifiques il n'est pas possible d'intervenir dessus.

Le four ainsi que plusieurs feux du piano à gaz ne fonctionnent plus. L'employé communal est régulièrement sollicité pour dépanner ces équipements. Il devient délicat de louer la cuisine de la grande salle dans ces conditions.

2. Objet du préavis

Remplacer et moderniser les installations afin de pouvoir proposer une cuisine fonctionnelle.

3. Descriptif du projet

Le présent préavis prévoit notamment :

- Démontage et évacuation des installations existantes
- Adaptation installations sanitaires et électriques nécessaires
- Modification introduction électrique auprès de la Romande Énergie afin de passer de 32A à 63 A pour suite au passage à l'électrique.
- Remplacement du piano à gaz par une cuisinière vitrocéramique 4 feux avec chauffe-plat intégré
- Installation d'un four Combiné Vapeur professionnel
- Pose d'une nouvelle hotte
- Remplacement du bar réfrigéré à tiroirs
- Installation d'un meuble de jonction inox double tiroir
- Pose d'un nouveau plan de travail en inox afin d'être en conformité avec les normes d'hygiène

4. Coût du projet

La présente demande de crédit est effectuée sur la base de devis reçus et de montants estimatifs

Démontage et pose des nouveaux équipements	CHF	37'800.-	TTC
Romande Énergie	CHF	5'200.-	TTC



Préavis 2026-10 Demande de crédit de CHF 55'000.00 pour la rénovation cuisine de la Grande Salle

Électricité	CHF	7'000.-	TTC
Divers et imprévus	CHF	5'000.-	TTC
Montant total des travaux	CHF	55'000.-	

5. Financement

Ces travaux seront financés en totalité par reprise de réserves sur le compte « Travaux et rénovations futurs »

6. Amortissement

Cet investissement sera amorti sur 10 ans.

7. Conclusions

Au vu de ce qui précède, la Municipalité prie le Conseil général de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil général de Vulliens, dans sa séance du 1^{er} octobre 2026,

- vu le préavis municipal n° 2026/10 du 14 septembre 2026,
- ouï le rapport de la commission nommée pour cet objet,
- ouï le rapport de la commission des finances,
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour de la présente séance

1. autorise la Municipalité à entreprendre les travaux de modernisation de la cuisine de la Grande salle
2. accorde à cet effet un crédit d'investissement maximum de CHF 55'000.- TVA incluse
3. prend acte que la dépense totale sera comptabilisée dans le compte 351.503.00
4. autorise la Municipalité à financer ces travaux par reprise de réserves sur le compte 2820.01 « Travaux et rénovations futurs »

Le Municipal responsable

Jean-Marc Duvaud

Au nom de la Municipalité
Le Syndic

Gaël Manigley

La Secrétaire remplaçante

Caroline Dutoit



Adopté par la Municipalité en séance du 14 Septembre 2026